

SORTIE VOILE

Marseille - Du 14 au 17 Octobre 2021



4 jours – au départ du Vieux port de Marseille

Marseille, bénéficie d'une vaste façade maritime s'étendant sur plus de 50km, avec en son cœur, le Parc National des Calanques, territoire qui abrite de nombreuses espèces protégées, telles que l'aigle de Bonelli ou le Puffin Cendré.

A partir de l'emblématique Vieux-Port de Marseille, nos objectifs seront – si la météo le permet - l'archipel des îles du Frioul, les calanques jusque Cassis, La Ciotat, l'île des Embiez et tant d'autres encore !.

ORGANISATEURS :

Franck HERNANDEZ – 06 80 21 44 01 – f95.hernandez@gmail.com

Valérie DORE – 06 82 32 71 64 – valeriedore.vd@gmail.com

CHEF(S) DE BORD

Christian Weber - Denis Richard - Franck Hernandez – Jean-Jacques Deplanque - Pascal Chaffin

LIEU : Vieux Port de Marseille – Location MIDI NAUTISME - 04.91.54.86.09

- Embarquement : **Jeudi 14 octobre** au plus tard à 9H ou à partir de 17H la veille (*pour ceux qui arrivent tôt l'après-midi, possibilité d'une visite du MUCEM*)
- Débarquement : **Dimanche 17 octobre** (possibilité de coucher à bord le dimanche soir)

TRANSPORT : Train Gare de Marseille-saint-Charles, accès Vieux Port en 30 mn à pied

VOILIERS : 4 voiliers de la gamme DUFOR récents et très bien équipés

- 3 DUFOR 390 GL, 3 cabines, 7 personnes à bord
- 1 DUFOR 382 GL, 3 cabines, 7 personnes à bord

PARTICIPATION FINANCIERE : 230 euros/personne

Comprend : Location voiliers – consommables – nettoyage final – assurances – organisation)

Ce prix ne comprend pas l'avitaillement de chaque bateau par son équipage, le carburant moteur, les éventuelles taxes de port, les frais d'escale...

Les frais non compris dans le forfait sont payés sur la caisse de bord de chaque équipage.

Cette croisière est organisée dans les conditions exposées dans la CHARTE DE LA SECTION VOILE, en particulier ce qui concerne :

- Les conditions d'inscription (adhésion, assurance, annulation),
- Les procédures de réception et de validation des inscriptions,
- Les dépenses comprises dans la participation financière demandée,
- Les dépenses additionnelles à prévoir,
- Les conditions générales de participation (constitution des équipages, programme de navigation, vie à bord, sécurité nautique),
- L'équipement individuel indispensable,
- Le transport vers et depuis le port d'embarquement,

Chaque participant prend connaissance des dispositions de la CHARTE DE LA SECTION VOILE préalablement à son inscription.

Consulter la charte <https://www.cihm.info/voile#outils-et-procedures-des-organiseurs-voile>

ENGAGEMENT DU PARTICIPANT

Par son inscription, le participant

- atteste avoir pris connaissance de la CHARTE DE LA SECTION VOILE et en accepte expressément les principes et les termes,
- s'engage à respecter strictement toutes les mesures et consignes de sécurité formulées par le chef de bord en cours de navigation.

MODALITES PARTICULIERES D'INSCRIPTION

L'adhésion au CIHM est obligatoire. *Carte découverte* non admise pour cette sortie de 4 jours

Nouveau : inscription en ligne avec paiement de **50 euros** + envoi du chèque de complément par la poste qui ne sera débité qu'après la sortie

1. Inscription en ligne sur le site <https://www.weezevent.com/cihm-voile>

Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'enregistrement et une liste d'attente est constituée en cas d'inscriptions surnuméraires

2. Envoi du chèque de 180 Euros (230€ - 50€ = 180 Euros) à l'ordre du CIHM adressé à Valérie DORE – 21 rue de la Duée 75020 PARIS.

L'inscription en ligne n'est valable que accompagnée du chèque de complément

Les équipages sont constitués par les chefs de bord à l'issue des inscriptions, de façon à répondre aux impératifs de navigation, de sécurité et de vie de groupe

REUNION DE PREPARATION

mercredi 6 Octobre 19H – 20H via ZOOM

Les organisateurs et les chefs de bord sont des bénévoles ; ils ne sont ni moniteurs, ni accompagnateurs professionnel
--